

Colmar, le 3 mai 2018

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2019

La Ville de Colmar procédera publiquement au tirage au sort des personnes destinées à remplir les fonctions de juré d'assises, à partir de la liste électorale, le :

**Jeudi 17 mai 2018 à 10h30
Mairie de Colmar
Bureau des élections
Hall d'accueil**

Ainsi, 69 électeurs seront désignés pour le canton Est et 93 pour le canton Ouest.

À noter que cette étape ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation. La liste définitive sera établie par un second tirage au sort au niveau départemental.

Plus d'information : service population au 03 68 09 03 37.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr